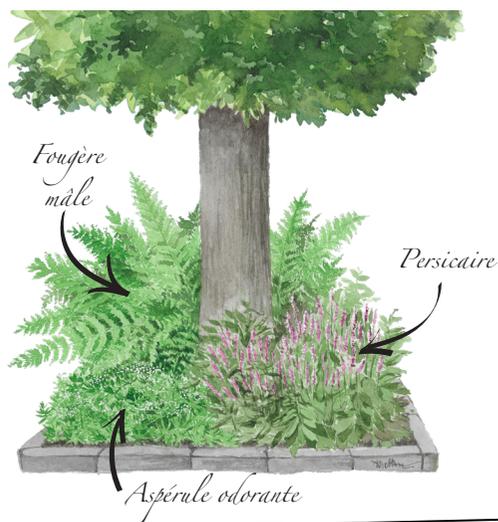


## MISE EN PLACE ET ENTRETIEN

1. Repérez un pied d'arbre prêt à accueillir de la végétation et obtenez les autorisations nécessaires
2. Analysez la situation et étudiez les différentes possibilités de végétalisation en tenant compte de la structure racinaire de l'arbre
3. Au printemps, préparez le sol avec une mise à nu pour accueillir la végétation
4. Selon le type d'aménagement choisi, laissez la végétation spontanée pousser, semez ou plantez sans oublier d'arroser dans ces deux derniers cas
5. Protégez la zone à l'aide d'une petite barrière pour éviter le piétinement et paillez durant l'hiver si le sol est nu

## DE QUOI S'INSPIRER



La zone de transition entre le système racinaire et la tige de l'arbre appelée « collet » doit impérativement respirer pour éviter tout risque de dégât sanitaire. En effet, un collet étouffé sous un remblais de terre favorise l'apparition de maladies. Ne plantez pas à moins de 30 cm du collet et sélectionnez des végétaux à faible enracinement pour éviter la concurrence des racines.



Pour éviter les incivilités et ainsi augmenter les chances de réussite de votre projet, sensibilisez le quartier en installant une note explicative et une petite barrière de protection si c'est possible. Partagez votre expérience pour motiver vos voisins et rendre les rues plus accueillantes.



## DU VÉGÉTAL À TOUS LES ÉTAGES

## FLEURIR ET VÉGÉTALISER LES PIEDS D'ARBRES

Le feuillage vert des arbres contraste avec la monotonie du bâti. Vous pouvez investir leur pied pour le plus grand bénéfice de la biodiversité et de la collectivité. En végétalisant ces zones sensibles, vous permettez à l'eau de s'infiltrer et vous offrez un refuge ainsi qu'une ressource alimentaire à la petite faune urbaine. Vous contribuez également à l'embellissement de la rue et vous diminuez la charge de travail des services communaux. Seul ou à plusieurs, n'hésitez plus à vous armer de végétaux pour améliorer la qualité de votre quartier.

## AVANT DE DÉMARRER

### Une réglementation à respecter

Les fosses d'arbres dépendent de la commune ou de la Région de Bruxelles-Capitale. Il est dès lors important de vous renseigner auprès du service communal approprié afin de prendre connaissance du Règlement Général de Police ou de toute autre législation utile en matière d'occupation de l'espace public. De plus en plus de communes encouragent ce type d'initiative à travers des « permis de végétaliser » et des appels à projets autour de micro-espaces verts.

### Un milieu difficile à valoriser

Les pieds d'arbres sont des milieux difficiles pour les plantes : piétinement, sol enrichi par les déjections animales, dépôt de déchets, sel de déneigement, etc. De prime abord inhospitalier envers la faune et la flore, des pieds d'arbres végétalisés peuvent néanmoins offrir des espaces favorables au développement de la biodiversité. Certaines situations ne vous permettront pas de végétaliser les pieds d'arbres, comme un système racinaire trop affleurant qui engendre une concurrence et un mauvais développement des végétaux. Dans ce cas de figure, paillez le sol pour améliorer les conditions de vie de l'arbre.

### Une végétation spontanée ou des plantations raisonnées ?

La solution la plus accessible est de laisser la végétation spontanée investir l'espace. Néanmoins, dans le cas où vous préférez choisir les plantes, différentes options s'offrent à vous. Vous pouvez y semer un mélange de graines dans l'idée de créer une petite prairie fleurie à condition qu'il y ait un ensoleillement suffisant et que le sol puisse être travaillé un minimum. Une autre option consiste à installer des plantes couvre-sols, celles-ci ont l'avantage de protéger l'arbre contre l'érosion du sol et d'être facile à entretenir. Enfin, vous pouvez aussi créer un petit massif à l'aide de plantes vivaces ou jouer avec les saisons en alternant bulbes et plantes annuelles.

Un projet de



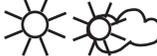
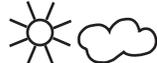
Avec le soutien de



## CHOISIR SES PLANTES

Chaque espèce a des besoins spécifiques et seul un emplacement adapté sera capable d'y répondre. Pour obtenir un bon résultat, sélectionnez soigneusement vos plantes selon leurs exigences et vos attentes. Il existe de nombreuses possibilités, toutefois privilégiez les espèces indigènes et mellifères pour favoriser la petite faune sauvage. Installez des végétaux résistants aux conditions de vie austères qu'impose le milieu urbain. Quelques idées :

	Soleil		Peu	(I) Indigène
	Mi-ombre		Modéré	
	Ombre		Courant	

NOM	TYPE	HAUTEUR	EXPOSITION	FLORAISON	COULEUR	ARROSAGE	INTÉRÊTS
Aspérule odorante (I) <i>Galium odoratum</i>	Vivace	30 cm		Avril à juillet			Feuillage persistant, couvre-sol, rustique, médicinal
Bourrache officinale (I) <i>Borago officinalis</i>	Vivace	50 cm		Mars à octobre			Comestible, rustique, mellifère
Bouillon blanc (I) <i>Verbascum thapsus</i>	Annuelle	200 cm		Juin à septembre			Feuillage semi-persistant
Consoude officinale (I) <i>Symphytum officinalis</i>	Vivace	40 cm		Mai à juin			Couvre-sol, rustique, mellifère
Fougère mâle <i>Dryopteris filix-mas</i>	Vivace	160 cm		/			Feuillage semi-persistant, rustique, médicinal
Fraisier sauvage (I) <i>Fragaria vesca</i>	Vivace	30 cm		Mars à juillet			Feuillage persistant, couvre-sol, rustique, comestible
Grande capucine <i>Tropaeolum majus</i>	Annuelle	300 cm		Juin à octobre			Comestible, idéale pour éloigner les pucerons
Grande marguerite (I) <i>Leucanthemum vulgare</i>	Vivace	100 cm		Mars à août			Rustique, facile, mellifère
Mauve sauvage (I) <i>Malva sylvestris</i>	Vivace	90 cm		Mai à août			Rustique, mellifère
Myosotis des bois (I) <i>Myosotis sylvatica</i>	Vivace	30 cm		Mai à juin			Rustique, entretien facile
Persicaire <i>Persicaria amplexicaulis</i>	Vivace	120 cm		Juin à septembre			Rustique
Petite pervenche (I) <i>Vinca minor</i>	Vivace	30 cm		Février à juin			Feuillage persistant, couvre-sol
Pulmonaire officinale (I) <i>Pulmonaria officinalis</i>	Vivace	30 cm		Mars à mai			Comestible, rustique, mellifère
Tanaisie (I) <i>Tanacetum vulgare</i>	Vivace	120 cm		Juillet à septembre			Rustique, insectifuge, médicinal
Vipérine commune (I) <i>Echium vulgare</i>	Vivace	100 cm		Juin			Feuillage semi-persistant, mellifère